

### Pour plus d'informations :

Institut scientifique de  
Santé publique  
Rue Juliette Wytsman 14  
1050 Bruxelles  
T + 32 2 642 51 11  
F + 32 2 642 50 01  
tiquesnet@wiv-isp.be  
www.wiv-isp.be

Publication : mai 2016

### Introduction

Lancé le 22 juin 2015, le site TiquesNet.be a pour objectif de répertorier les zones à risque en Belgique pour les morsures de tiques. Leur recensement sur ce site est réalisé sur la base de signalements volontaires effectués par les personnes exposées.

Entre le 22 juin et le 31 décembre 2015, le site a été consulté plus de 84 000 fois par des personnes en Belgique (93 %) mais également en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suisse et en Autriche.

Au cours de cette période, près de 9 600 personnes au total ont rapporté une ou plusieurs morsures de tiques. La majorité des signalements ont été effectués au cours des jours qui ont suivi le lancement du site. Il n'est dès lors pas exclu qu'une part importante des notifications aient été effectuées à titre d'essai.

Par ailleurs, certains signalements ne correspondent pas au champ d'application de la surveillance TiquesNet.be et n'ont pas été retenus dans la présentation des résultats. Il s'agit de morsures de tiques survenues sur des animaux domestiques ou de la présence de tiques dans des jardins. De même, des morsures survenues par le passé (de 1983 à 2014) ont également été signalées alors qu'elles ne correspondent pas au caractère prospectif de la surveillance. Enfin, certaines notifications identiques ont été enregistrées plusieurs fois ou les informations renseignées étaient incomplètes. La date de la morsure n'était pas précisée dans 675 notifications et le lieu de la morsure dans 1 521 cas. Les résultats présentés ci-dessous couvrent la période de juillet à décembre 2015 et prennent uniquement en compte les signalements fiables, c'est-à-dire pour lesquels le nombre de morsures et la date ont été précisés. Les notifications de morsures lors d'activités en groupe ont été analysées séparément.

### Résultats pour la période juillet - décembre 2015

#### 1) Morsures concernant des individus isolés

Ces résultats concernent les morsures rapportées par la victime ou par une personne de son entourage. Au total, 2 340 notifications ont été effectuées et 3 600 morsures dénombrées. Le nombre le plus important de morsures a été rapporté dans la province d'Anvers (tableau 1), suivie du Limbourg et du Brabant flamand. La Flandre comptabilise la majorité des morsures (62 %). Viennent ensuite la Wallonie (37 %) et, loin derrière, la région de Bruxelles-Capitale où le nombre de morsures signalées est faible (1 %).

Tableau 1 : Nombre de morsures de tiques par province et région, exprimé en nombre absolu et par 100 000 habitants, juillet-décembre 2015

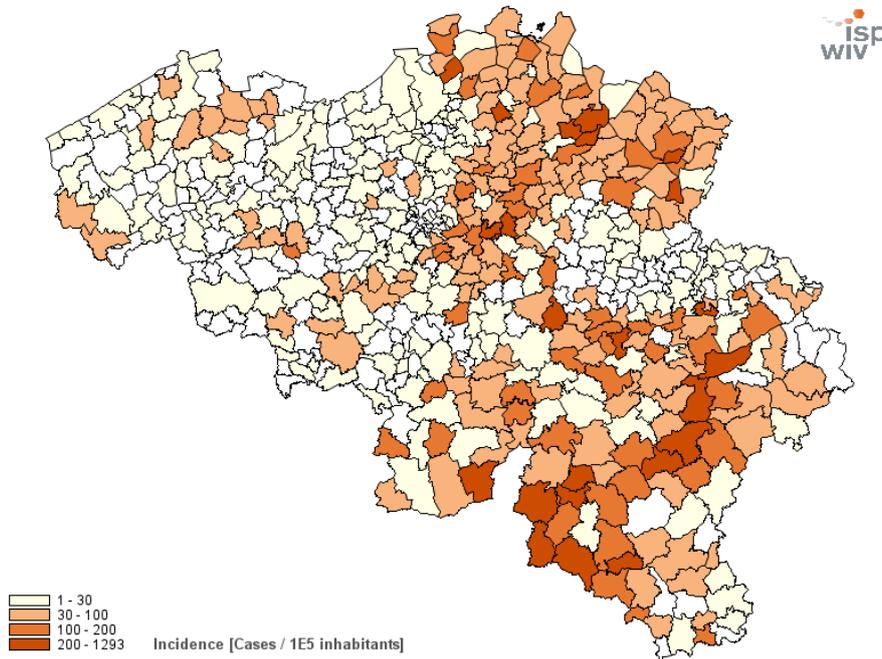
	Nombre de morsures	Exprimé par 100 000 habitants
Bruxelles	31 (1 %)	3
Anvers	684 (21,9 %)	38
Limbourg	523 (16,8 %)	61
Brabant flamand	472 (15,2 %)	42
Flandre orientale	137 (4,4 %)	9
Flandre occidentale	146 (4,7 %)	12
Flandre	1 931 (62 %)	30
Brabant wallon	156 (5,0 %)	40
Hainaut	166 (5,3 %)	12
Namur	291 (9,4 %)	60
Liège	322 (10,3 %)	29
Luxembourg	219 (7,0 %)	79
Wallonie	1 154 (37 %)	31



Si la répartition des signalements par région est plus importante en Flandre qu'en Wallonie, celle-ci est en partie déterminée par la densité de la population exposée. Pour déterminer la répartition géographique, il faut donc se baser sur le nombre de signalements rapporté au nombre d'habitants. Les morsures enregistrées rapportées par population exposée ont été les plus nombreuses dans les provinces du Luxembourg (79/100 000 habitants), du Limbourg (61/100 000 habitants) et de Namur (60/100 000 habitants), et le taux de rapportage des morsures est quasi-identique en Wallonie (31/100 000) et en Flandre (30/100 000).

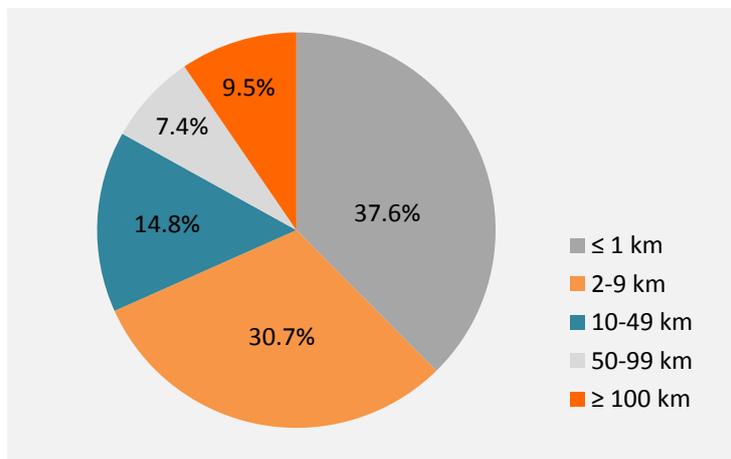
La répartition géographique des morsures en Belgique est représentée dans la figure 1. La carte indique le nombre de morsures par 100 000 habitants, sur la base du code postal où la morsure a été notifiée. Les coordonnées GPS exactes du lieu de la morsure sont disponibles pour environ la moitié des notifications (n= 1 218) seulement. À ce stade, ces données ne permettent pas encore d'identifier des zones particulièrement à risque.

Figure 1 : Répartition géographique des morsures de tiques par 100 000 habitants, par commune, juillet-décembre 2015



La majorité des morsures (68 %) ont lieu dans un rayon de moins de 10 km du lieu d'habitation (défini sur la base du code postal du domicile), en grande partie même à moins de 1 km (jardin ou environs, 38 %) (figure 2). La distance maximale rapportée par rapport au lieu d'habitation est de 236 km.

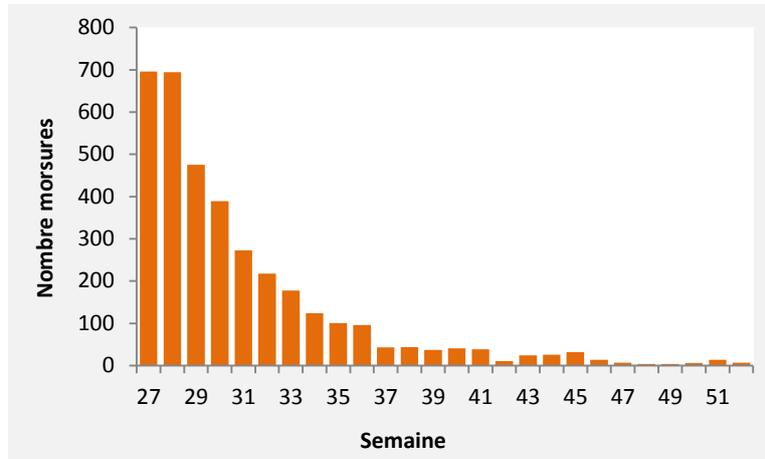
Figure 2 : Distance entre le lieu de morsure et le lieu d'habitation





Le nombre de morsures enregistrées chute nettement au fil des semaines pour atteindre un niveau faible et stable début septembre. De novembre à fin décembre, peu de morsures ont été rapportées (figure 3).

Figure 3 : Nombre de morsures par semaine, juillet-décembre 2015



Les morsures sont survenues majoritairement au cours d'une activité de loisir (91 %) (figure 4). Les morsures à l'école sont rares (moins de 1 %). Lorsque la morsure ne survient pas durant les loisirs, dans le cadre des activités professionnelles ou à l'école, les victimes mentionnent principalement le jardinage comme « autre » contexte. Certaines personnes (3,6 % des notifications) ne savent pas dans quelles circonstances elles ont été mordues.

La majorité des morsures sont survenues en forêt (44 %) et au jardin (37 %) (figure 5). Les autres types d'environnement cités concernaient des réserves naturelles, des champs ou des prairies, des parcs ou des plaines de jeux en ville, un terrain de golf, des abords de routes, etc. Dans près de 7 % des cas (157 notifications), l'environnement dans lequel la morsure a eu lieu est inconnu.

Figure 4 : Types d'activités pendant laquelle une morsure a eu lieu

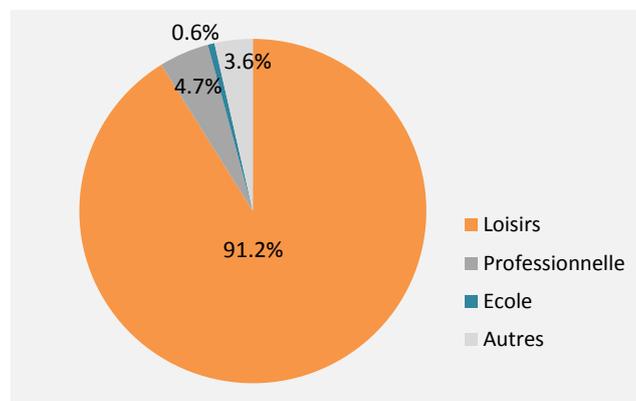
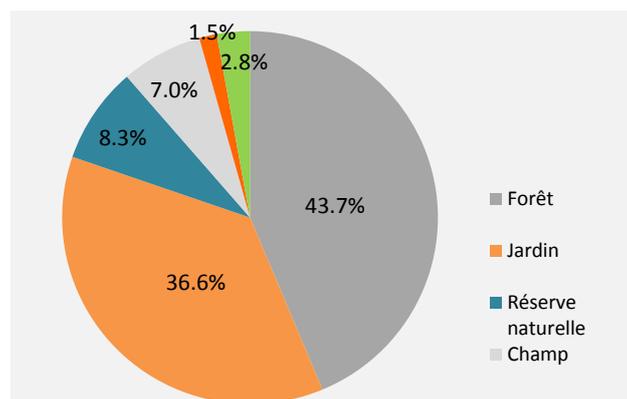


Figure 5 : Environnement dans lequel les morsures ont eu lieu





## 2) Morsures survenues durant une activité en groupe

Sur un total d'environ 3 000 personnes ayant participé à une activité de groupe, le nombre de morsures notifiées de juillet à décembre s'élevait à 1 610. La taille des groupes variait de 2 à plus de 300 personnes. La grande majorité des morsures ont eu lieu dans la province de Limbourg, laquelle comptabilise 69 % des morsures à elle seule. Vient ensuite la province de Luxembourg avec 6,5 % des morsures.

Contrairement aux notifications émanant d'individus 'isolés', le pic des morsures lors d'activités en groupe a été observé pendant la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juillet (semaines 29 et 30).

Les morsures ont presque exclusivement eu lieu pendant des activités de loisirs (96 %), souvent pendant un camp scout ou apparenté. Elles sont principalement survenues en forêt (76 %) et dans des champs (13 %).

Le nombre médian de morsures par personne était de 0,77, avec un maximum de 19, soit 57 morsures comptabilisées le même jour sur 3 personnes, dans un champ près de Nivelles.

## 3) Résultats du suivi dans le temps

Les informations reprises ci-dessous concernent les personnes qui, via le site, ont accepté de participer à un suivi régulier dans le temps. L'objectif est d'obtenir un groupe stable, afin de réaliser des comparaisons du nombre de morsures d'année en année, et d'évaluer le pourcentage de personnes mordues qui développent un érythème migrant. Un e-mail de rappel est envoyé tous les mois aux participants, de manière à s'assurer qu'ils ont bien notifié toute morsure ou apparition d'un érythème migrant.

Au total, 1 087 personnes se sont inscrites pour ce suivi, dont 53 % de femmes et 47 % d'hommes. Les participants ont un profil très hétérogène : enseignants, professions libérales, policiers, artistes, demandeurs d'emploi, étudiants, femmes/hommes au foyer, etc. Le groupe le plus important par sa taille est constitué d'employés/de cadres (22 %), suivent ensuite les retraités (13 %). Les professionnels de la santé (médecins, infirmiers, pharmaciens, etc.) représentent 8% des inscrits et les métiers à risque par rapport aux morsures de tiques (garde forestier, guides nature, agriculteurs, etc.), 4,5 % (n=38).

Globalement, la participation est cohérente par rapport à la répartition de la population vivant en Belgique : 66 % de participants en Flandre et 31% en Wallonie. Bruxelles ne compte que 3 % de participants mais le risque de morsure est plus faible dans cette région, ce qui explique l'intérêt moins grand de la population. En Flandre, les participants sont principalement originaires des provinces les plus touchées par la maladie de Lyme : Anvers, 25 % des inscrits ; Brabant flamand, 16 % et Limbourg, 14 %. En Wallonie, la répartition des participants est plus homogène, avec 5 à 9 % d'inscrits dans chaque province.

Parmi ces 1 087 personnes ayant accepté de prendre part au suivi à long terme, près de la moitié n'ont renseigné des données qu'à une occasion, majoritairement en juin 2015. Seules 200 à 250 personnes participent de façon très régulière, en rapportant chaque mois des informations sur la présence ou l'absence de morsures.

Au cours de la période de juillet à décembre 2015, 89 personnes sur les 1 087 inscrits ont rapporté un total de 225 morsures. Dix-huit d'entre elles ont rapporté l'apparition d'un érythème migrant, une tache rouge grandissante qui est la manifestation clinique la plus fréquente de la maladie de Lyme. Parmi ces 18 personnes, 13 ont consulté un médecin (72 %), 3 n'ont pas consulté (donc erreur de diagnostic possible et pas de traitement) et 2 personnes n'ont pas précisé si elles ont consulté.

La durée d'attachement de la tique était inconnue pour 8 personnes (44 %), inférieure à 12 heures selon 7 personnes, comprise entre 12 et 24 heures chez 1 personne, comprise entre 24 et 48 heures chez 1 autre et enfin de plus de 48 heures chez la dernière.

## Principales observations

---

- Le lancement du site TiquesNet a rencontré un franc succès en Belgique, voire au-delà de nos frontières, comme en atteste le nombre important de visiteurs.
- L'objectif du site étant de cartographier les zones à risque du pays pour les morsures de tiques, il est important de pouvoir compter sur la participation de citoyens répartis sur l'ensemble du territoire national. A ce jour, la participation par région semble assez cohérente par rapport à la répartition de la population sur le territoire. Il convient par ailleurs de faire preuve de rigueur par rapport aux notifications. Pour rappel, **seules les morsures survenues sur des humains** peuvent être enregistrées. Les tiques non attachées sur le corps, présentes sur des animaux (domestiques) ou détectées au jardin ne font pas l'objet de la surveillance.
- Au total, plus de 5 000 morsures de tiques ont été enregistrées par des personnes ou groupes de personnes entre juillet et décembre 2015. L'évolution du nombre de notifications au cours de cette période est en adéquation avec le cycle d'activité des tiques. Celui-ci est maximal lorsqu'il fait chaud et humide, puis il diminue en automne et en hiver.



- Les morsures de tiques surviennent principalement lors d'activités de loisirs, en forêt ou au jardin, et souvent dans un lieu proche du domicile (dans un rayon de moins de 10km).
- La majorité des personnes sont mordues de façon occasionnelle, même si certaines personnes sont exposées fréquemment aux tiques, ayant plusieurs morsures le même jour et/ou à différents moments.
- Au cours des prochaines années, les volontaires ayant accepté de participer au suivi continueront de recevoir régulièrement des e-mails pour nous assurer que tout changement (nouvelle morsure ou développement d'un érythème migrant) a bien été notifié. S'ils n'ont rien à déclarer pour la période écoulée, il leur suffit de le confirmer en précisant « Rien à signaler ». Nous pouvons ainsi vérifier que ces personnes sont toujours « actives » et que l'absence de notifications n'est pas le fruit d'un oubli de leur part. Il est en effet important de disposer de données régulières et surtout complètes pour pouvoir faire des comparaisons de mois en mois et d'année en année. A ce jour, un quart seulement des personnes inscrites participent de façon régulière.
- Pour le moment, le nombre de personnes ayant développé un érythème migrant, la manifestation la plus fréquente de la maladie de Lyme, est trop peu élevé pour interpréter les informations. Pour rappel, il est important de consulter un médecin (généraliste) en présence de signes de maladie dans les jours ou semaines après une morsure (tâche rouge grandissante, symptômes grippaux), car plus le traitement de la maladie de Lyme est précoce, plus il est efficace. La prévention reste le meilleur moyen de lutter contre la maladie. Il est donc recommandé de prendre les mesures nécessaires pour éviter toute morsure et, après toute exposition potentielle à des tiques, de chercher à détecter le plus rapidement possible toute éventuelle morsure sur l'ensemble du corps.

## Conclusion

---

L'analyse des données recueillies au cours des 6 premiers mois par le site TiquesNet en Belgique est très encourageante. La population a bien réagi à l'appel et a manifesté son intérêt en faveur d'une participation volontaire au recensement des morsures de tiques en Belgique. Il est important de poursuivre cette surveillance de façon continue dans le temps pour encore mieux documenter les zones à risque. Nous encourageons donc la population à participer à notre programme de surveillance. Afin de faciliter la notification de morsures, une application gratuite compatible avec Android et IOS est maintenant disponible.